
Lettre d'information hebdomadaire à parution variable destinée aux Dirigeants de la LMCA

Bonjour

Suite au problème rencontré à MANRE, j'avais saisi le Président du Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage, afin qu'il instruisse celui-ci.

La date de la réunion était même prévue, le 6 juillet, juste avant celle du Comité Directeur.

Il y a quelques jours, Michel SOT m'a appelé pour m'informer que son collègue ne pourrait siéger, la composition de celui-ci n'étant pas conforme au recueil édicté par la FFM (vous le trouverez en annexe). Je ne suis pas fier de cette situation, mais les membres du nouveau Tribunal devant être élus par le Comité Directeur, ce vide créé devrait rapidement être comblé.

Ce sujet sera le 1^{er} étudié lors de la prochaine réunion.

REUNIONS

REUNION D'ETE DU COMITE DIRECTEUR DE LA LMCA

Le Comité Directeur de la LMCA se réunira le vendredi 6 juillet 2012 à 19h au Restaurant « LE RELAIS » à JONCHERY SUR VESLE.
L'ordre du jour vous parviendra prochainement

REUNION DE LA COMMISSION DE MOTO-CROSS

La commission de Moto-Cross se réunira le vendredi 20 juillet 2012 à 19h, dans un lieu à définir.

ELECTIONS NATIONALES EN SEPTEMBRE

Les élections nationales de la FFM se dérouleront en septembre. Les candidatures devront donc être établies en août.
Les personnes intéressées doivent préciser leurs intentions au siège de la Ligue.

Voici le lien pour les imprimés de candidature aux championnats de France 2013.

Il est à retourner à la Fédération avant le 20 juillet.

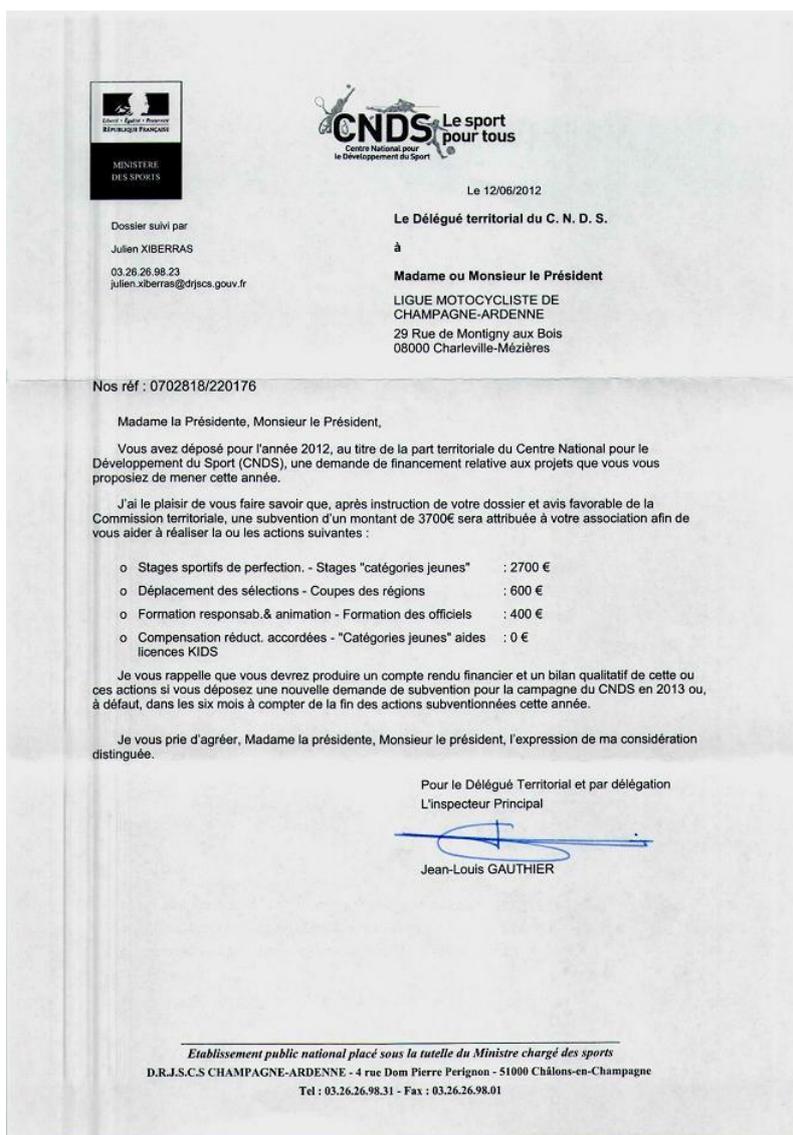
<http://www.ffmoto.org/page/candidature-championnat-de-france/2/CFE458F6-550EA50A-74327432-0912E237>

Une formation des CDSR est prévue le 15 janvier 2013 à PARIS.

Les médailles au CD

Aucun club ne souhaitant récompenser ses bénévoles, le prochain Comité Directeur établira une éventuelle liste.

ENCORE UNE BONNE NOUVELLE : RESULTAT DU TRAVAIL DE M. GIRAUX



Comme c'est devenu une habitude, tous les délégués se réuniront dans le cadre de la coupe des régions de moto-cross.
Voici l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR



RESPONSABLES MX DES LIGUES REGIONALES REUNION DU 17/08/2012 ORDRE DU JOUR

- Q. 1 Point sur le développement du Motocross
- Q. 2 Calendriers FFM - FIM - UEM
- Q. 3 Catégories et Règlements
- Q. 4 Règles Techniques et de Sécurité Motocross
- Q. 5 Coupe des Régions de France
- Q. 6 Chronométrage
- Q. 7 Stages de détection
- Q. 8 Questions diverses



Messieurs les Présidents des Ligues
Motocyclistes Régionales

Paris, le 21 juin 2012

Dossier suivi par : VCR/GA

Objet :
Fin de validité de qualification d'officiels
PJ :
Liste d'officiels

Monsieur le Président,

Vous trouverez, ci-joint, la liste des officiels de votre ligue dont la qualification arrive à échéance au 31 décembre 2012. Par ailleurs, nous vous informons que ces personnes seront personnellement informées de la fin de validité de leur qualification sous huitaine.

En outre et afin de répondre au mieux aux attentes de nos membres, nous vous serions gré de bien vouloir nous communiquer vos prévisions de formation pour fin 2012, début 2013 ou au moins 15 jours avant la tenue de celles-ci, afin d'établir un planning de formations à :
Mme Gwenaëlle AMARO – Secrétariat Formation des Officiel – gamaro@ffmoto.net.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation

Copie : Responsable des formations d'officiels au sein des ligues

CODE ADHERENT	NOM	PRENOM	NOM FORMATION	SPECIALITE	DEGRE	DEBUT	FIN	CODE POSTAL
063984	CHAMPION	OLIVIER	DIRECTEUR DE COURSE	Enduro	1	13/03/2010	31/12/2012	52200
117918	GIRARD	AURELIEN	DIRECTEUR DE COURSE	Enduro	1	13/03/2010	31/12/2012	52000
063980	LEGROS	DAVID	DIRECTEUR DE COURSE	Enduro	1	13/03/2010	31/12/2012	21600
022447	SOT	MICHEL	DIRECTEUR DE COURSE	Enduro	1	12/12/2009	31/12/2012	10440
022447	SOT	MICHEL	DIRECTEUR DE COURSE	Trial	1	12/12/2009	31/12/2012	10440
142879	BASTIEN	GUY	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	30/01/2010	31/12/2012	10200
132926	BRION	DENIS	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08390
169637	BURY	PHILIPPE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08130
006340	CHAPLAIN	LAURENT	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	30/01/2010	31/12/2012	10230
008177	DELANDHUY	JEAN NOEL	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	30/01/2010	31/12/2012	08240
161544	DESMARAIS	JEROME	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08390
155029	DIAB	BRIGITTE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	27/01/2008	31/12/2012	50490
142954	GALAT	FREDDY	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08000
075397	LACHUT	JOEL	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08400
082170	LEFRANC	STEPHANE	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	30/01/2010	31/12/2012	10140
082166	LORIN	WILLIAM	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	30/01/2010	31/12/2012	10200
132925	QUIDIN	CLAUDE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08390
136392	PICARD	CEDRIC	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	51290
079252	PIERSON	GILLES	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	77270
048040	RAGUET	JEAN PAUL	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08000
026949	REINE	PIERRE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	51300
070523	ROSSATO	ALINE	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	24/04/2010	31/12/2012	08440
131639	ROUSSEAU	STEPHANIE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08000
022447	SOT	MICHEL	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	1	12/12/2009	31/12/2012	10440
119610	WAUTHIER	DOMINIQUE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	1	03/11/2007	31/12/2012	08400
009935	FAIVRE	JOEL	DIRECTEUR DE COURSE	Motocross	2	08/09/2008	31/12/2012	51360
023246	TOUZELET	CLAUDE	COMMISSAIRE SPORTIF	Motocross	2	09/02/2008	31/12/2012	08390
174302	RABAH	CAROLINE	COMMISSAIRE TECHNIQUE		1	08/03/2008	31/12/2012	10250
079806	PITOUX MASSON	JEAN PIERRE	COMMISSAIRE TECHNIQUE		2	20/02/2010	31/12/2012	77133

RESULTAT DES ELECTIONS DANS LES LIGUES

20/06/2012



ASSEMBLEES GENERALES ELECTIVES ANNEE 2011 / 2012

<u>Ligues</u>	<u>Assemblées Générales</u>		<u>Président élu</u>	<u>Délégué aux A.G.</u>
CHAMPAGNE-ARDENNE	17/12/2011	<u>Elective</u>	Jean-Pol TOURTE	Joel FAIVRE
<u>Année 2012</u>				
LORRAINE	15/01/2012	<u>Elective</u>	Olivier JACQUES	Antoine JULIEN
AUVERGNE	22/01/2011	<u>Elective</u>	Vincent RIGAUDIAS	Jean-Guillaume MEILLER
BRETAGNE	28/01/2012	<u>Elective</u>	Jean-Claude CLAVREUL	Patrick BERTAUD
LANGUEDOC-ROUSSILLON	04/02/2012	<u>Elective</u>	Joël ASTIER	Anne-France GAZAGNE
MIDI-PYRENEES	04/02/2012	<u>Elective</u>	Gilbert GONTIER	Guy ABADIE
RHONE - ALPES	11/02/2012	<u>Elective</u>	Christian DEMONTEIL	André LIOGIER
ILE-DE-FRANCE	12/02/2012	<u>Elective</u>	Fernand DIEUDONNE	Jacques BOLLE
NOUVELLE CALEDONIE	17/02/2012	<u>Elective</u>	Benoit SAURAY	Fabrice RUIZ
LIMOUSIN	19/02/2012	<u>Elective</u>	Patrice BRACHET	Eric MOUSSANT
PICARDIE	24/02/2012	<u>Elective</u>	Patrick STADLER	Alain GRATIEN
ALSACE	25/02/2012	<u>Elective</u>	Thierry POMMIER	Jean-Marc SCHICKEL
CENTRE	25/02/2012	<u>Elective</u>	Alain BELLANGER	Michel CHEVEREAU
CORSE	25/02/2012	<u>Elective</u>	Laurent PERALDI	Vincent DUSSOLLIER
PAYS DE LA LOIRE	25/02/2012	<u>Elective</u>	Philippe LEBEAU	Patrick COUTANT
MARTINIQUE	01/03/2012	<u>Elective</u>	Dominique LUCHEL	Thierry LUCHEL
ILE DE LA REUNION	10/03/2012	<u>Elective</u>	Olivier LASSAUX	Claude LEPINAY
GUYANE	10/03/2012	<u>Elective</u>	Sabrina BURGLIN AGOUN	Marc SERVAIS
GUADELOUPE	30/03/2012	<u>Elective</u>	Jean-Michel CLAIRVILLE	Eric MONTOUTE
PROVENCE	31/03/2012	<u>Elective</u>	Eric SIMON	Max CHARPIN
FLANDRES	14/04/2012	<u>Elective</u>	Frédéric SCHOTS	Isabelle ANDRIEUX
AQUITAINE	15/04/2012	<u>Elective</u>	Patrick LAMOUREUX	Patrick THOLLAS
FRANCHE-COMTE	04/05/2012	<u>Elective</u>	Christian GOUX	Claude MASINI
BOURGOGNE	08/05/2012	<u>Elective</u>	Jean-Pierre FOREST	Jacques LEMAITRE
POITOU-CHARENTES	12/05/2012	<u>Elective</u>	Patrick DAVID	Bernard AUPUY
NORMANDIE	15/06/2012	<u>Elective</u>	Philippe DURAND	Philippe SEHIER

Mise à jour le 19/06/2012

PATRICK BERNAILLE SE MARIE

C'est avec plaisir que nous avons appris le prochain Mariage de Patrick BERNAILLE, Président du MC ROZOY QUAD PASSION, auteur de 3 prairies en champagne ces dernières années.

Le mariage se déroulera le 25 août prochain, à 17h, à la Mairie de ROZOY sur SERRE.

Il sera suivi d'un vin d'honneur à 17h30.

POUR INFO :



A l'attention de Monsieur Jean-Pol TOURTE
Par courriel : jptourte@voila.fr

N.Réf.: FFM C 12-67 TP/MLF

Paris, le 7 juin 2012

Objet : Informations sur la réglementation applicable aux signaleurs

Monsieur,

Lors de notre entretien téléphonique en date du mardi 5 juin, vous m'avez sollicitée afin d'obtenir des renseignements juridiques sur la réglementation applicable aux signaleurs. En effet, vous m'avez précisé que vous organisiez une concentration soumise à autorisation les 16 et 17 juin prochains et à l'égard de laquelle la gendarmerie et le conseil général vous ont recommandé de leur fournir une liste de signaleurs pour sécuriser chaque intersection des grands axes qui seraient traversés.

Tout d'abord, il est de principe que le code de la route s'applique à tous véhicules terrestres à moteur. Par exception, les articles R. 411-30 du code de la route et A. 331-38 du code du sport (ci-joint en annexe) posent une dérogation aux règles de la circulation. En effet, lorsque l'épreuve ou la compétition nécessite de signaler une priorité de passage alors des signaleurs doivent être mis en place.

Or, la concentration que vous organisez n'est ni une épreuve, ni une course, ni compétition sportive au sens des dispositions du code du sport et de l'article R. 411-30 du code de la route. Dès lors, la concentration n'a pas à faire l'objet d'une priorité de passage sur les voies empruntées. Aussi, c'est le respect des dispositions du droit commun du code de la route qui sont les seules références légales et réglementaires applicables en l'espèce.

Me tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Tania PETRESCO
Juriste

Annexes : Textes réglementaires

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
76, avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 00 - Fax 01 47 00 08 37 - e-mail : flm@flmoto.com
www.flmoto.org - Siret 784 448 748 00029 - Code APE 9312Z

1/2



Annexes

Article R. 411-30 du code de la route : « ***l'autorité administrative compétente pour exercer le pouvoir de police en matière de circulation routière peut réglementer la circulation, l'interdire temporairement en cas de nécessité et prévoir que l'épreuve, la course ou la compétition sportive bénéficie d'une priorité de passage portée à la connaissance des usagers par une signalisation appropriée, définie par arrêté du ministre de l'intérieur, du ministre chargé des transports et du ministre chargé des sports*** ».

Article A. 331-38 du code du sport : « ***les personnes proposées par les organisateurs des épreuves et compétitions sportives pour signaler la priorité de passage prévue à l'article R. 411-30 du code de la route sont agréées par l'autorité administrative. Elles prennent le nom de "signaleur". L'arrêté qui autorise l'épreuve mentionne les nom, adresse et qualité des signaleurs désignés pour l'épreuve*** ».

21/06/2012 20:35 055 SIPP PAGE 02/02

EQUIPEMENT

GILETS HAUTE VISIBILITE

Gilet homologué EN 471 de CLASSE 2

Logos cœur et dos

ICI votre logo noir posé gratuitement (pour commande min. de 10 pièces)

Et aussi ...
Personnalisez vos gilets avec le texte et le logo de votre choix, au cœur et/ou au dos. Plusieurs couleurs de marquage disponibles.

Personnalisez également nos parkes 4en1

Produit	Format	Réf.	Prix € H.T
Gilet jaune/orange vierge	S / M / L / XL / XXL / XXXL	41/GIL004	3,60
Gilet jaune/orange marqué 1 coté	S / M / L / XL / XXL / XXXL	42/GIL001	4,60
Gilet jaune/orange marqué 2 cotés	S / M / L / XL / XXL / XXXL	42/GIL002	4,95
Parka 4 en 1	M / L / XL / XXL	41/PARK02	2,90
Marquage sur Parka [PAR FACE]	Noir ou Rouge	42/PER002	2,90

Service commercial : 05 46 43 22 86

Pour les gilets, j'ai une proposition de sponsoring

20:35 055 SIPP PAGE 01/02

VISIBILITE DES CIRCUITS

Drapeaux

	Couleur drapeaux	Format	Réf.	Prix U € H.T		
				1 à 25	26 à 99	100 et +
Signaux d'injonction	Rouge	60 X 80 cm avec bois de 85 cm	60/DRAP03	7,60	7,00	6,90
	Noir		60/DRAP06	7,60	7,00	6,90
	Noir avec un disque orange		60/DRAP04	9,03	9,03	9,03
Signaux de danger	Jaune		60/DRAP11	7,60	7,00	6,90
	Jaune avec bandes verticales rouge		60/DRAP12	9,03	9,03	9,03
	Blanc		60/DRAP14	7,60	7,00	6,90
	Blanc avec une croix rouge		60/DRAP09	9,03	9,03	9,03
Signaux d'information	Bleu		60/DRAP10	7,60	7,00	6,90
	Vert		60/DRAP13	7,60	7,00	6,90
	National	60/DRAP01	9,03	9,03	9,03	
	A damier noir et blanc	60/DRAP02	9,03	9,03	9,03	

CLC REIMS LOISIRS

ROUTE DE SOISSONS
51430 TINQUEUX
Tél. 03.26.08.00.21
Fax. 03.26.08.23.85
SIRET3101880200034 ORIAS07033805
S.A.S au capital de 40 000 €
ident.T.V.A. FR 04310188602

LIGUE MOTOCYCLISTE CHAMP/ARDEN
29 RUE MONTYGNY AUX BOIS

Facture N° : 1/1206/100440

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Date	N° document	N° client	N° TVA			Echéance	Page	
16/06/2012	1/1206/100440	3 012 233				16/06/2012	1	
Référence	Description	Quantité	P.U	HT €	%	Montant HT €	Montant TTC €	C
N° OR 3 000 758	Mat. / Véh. FOURGON PEUGEOT							
Fiche 3 003 167	N° série							
Clé	N° Moteur							
Vous avez été reçu par CHRISTOPHE DESCHAMPS								
POSE CLIMATISEUR B 2200								
CONFECTION RENFORT SUR TOIT POUR EPAISSEUR ET EFFACER LES NERVURES DE TOLE								
FAIRE 2 TROUS POUR POSE DE PRISE SUR PAROI.								
Main d'oeuvre								
O1	MAIN D'OEUVRE T1	3,00		51,00		153,01	183,00	1
Pièces								
30801015	CLIMATISEUR DOMETIC B2200 220V	1,00	1 671,40			1 671,40	1 999,00	1
50351140	SOCLE EXT 220V 12V ANT 4 EN 1	2,00	32,61			65,22	78,00	1
FMOCLIMAT	FORFAIT MO POSE CLIMATIS. 220V	1,00	333,61			333,61	399,00	1
50353040	PRISE MALE SHUKO +2P+T 10/16A	1,00	4,93			4,93	5,90	1
24722030	MASTIC BANDE 35MMX2 NOIR LE ML	3,00	5,02			15,05	18,00	1
24700090	MASTIC SIKAFLEX 512 CARAVAN	1,00	14,97			14,97	17,90	1
23000520	BOIS TASSEAU 24X30 LE ML	3,00	2,80			8,40	10,05	1
23000710	BOIS CONTREPLAQ BRUT 6MM LEM2	1,00	18,73			18,73	22,40	1
PF0A12	PETITES FOURNITURES	1,00	3,09			3,09	3,70	1
C	HT €	% TVA	TVA €	TTC €				
						TTC Total: 2936,95		

CONDITIONS DE VENTE: Notre garantie est limitée au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses. Pour toutes contestations ou litiges le tribunal de REIMS est seul compétent. Le transfert de la propriété de vos marchandises est subordonné au paiement intégral de leur prix. Pénalités pour retard de paiement au taux de 1,5% par mois. TVA acquiescée sur les débits.

Suite page suivante

Toujours pour info.



Messieurs les Présidents des Ligues
Motocyclistes Régionales

Paris, le 21 juin 2012

Dossier suivi par : VCR/GA

Objet : Désignation du Responsable Officiel

Monsieur le Président,

A la suite de vos élections de Ligue, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer le nom du responsable de la formation des officiels au sein de votre Ligue à :

Madame Gwenaëlle AMARO - Service Formation des Officiels : gamaro@ffmoto.com.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations les meilleures.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation

A L'ORDRE DU JOUR DU 6 JUILLET

Bonjour Jean-Pol,

Cela fait presque 3 mois que nous attendons une réponse au mail ci-dessous. Peux-tu voir à mettre également ceci à l'ordre du Jour du prochain Comité Directeur de la LMCA ?

Cordialement

Gilbert BRUGNON
Président du Comité Départemental Motocycliste de la Marne
<http://www.motoclubepernay.com>
Tél / Fax 03 26 54 30 03

De : MotoClubEpernay [mailto:motoclubepernay@orange.fr]
Envoyé : lundi 2 avril 2012 17:23
À : 'jptourte@voila.fr'
Cc : gerald.bernier@wanadoo.fr
Objet : TR: Compte-rendu AG CDMM

Bonjour Jean-Pol,

Mail ci-dessous pour information...

Par ailleurs, tu trouveras ci-joint le compte-rendu de l'Assemblée Générale du Comité départemental qui s'est déroulée le 16 mars dernier.

Sont attachés au dossier : la composition du bureau et les statuts modifiés.

Lors de cette réunion, et comme tu pourras le lire dans le compte-rendu, les membres du CDMM souhaitent que tous les clubs de la Marne adhèrent au comité départemental. Sur ce sujet, peux-tu nous aider à bien faire passer le message ? A savoir, l'adhésion est de 30 € pour les 4 prochaines années.

Suite à l'Assemblée Générale de la Ligue de décembre 2011, il a été reproché aux comités départementaux de ne pas s'investir suffisamment. Les membres du CDMM souhaiteraient donc s'investir sous forme de partenariat avec la Ligue, par exemple pour les cessions de CASM que le comité pourrait faire passer dans le département de la Marne. Sur ce sujet, peux-tu nous inviter à la prochaine réunion du bureau de la Ligue afin de pouvoir exposer notre projet ?

Cordialement

Gilbert BRUGNON
Président du Moto-Club d'Epernay
<http://www.motoclubepernay.com>
Tél / Fax 03 26 54 30 03

De : MC3C [mailto:mc3c10@orange.fr]
Envoyé : vendredi 30 mars 2012 16:02
À : MotoClubEpernay
Objet : re: Compte-rendu AG CDMM

Bonjour, pour info le moto club des 3 communes n'est pas affilié dans la Marne .il est affilié dans l'aube je ne suis pas responsable des erreurs sur le bulletin 2012 de la ligue.

Bonne journée

Ludovic Dujancourt

> Message du 30/03/12 15:45
> De : "MotoClubEpernay"
> A : "MotoClubEpernay"
> Objet : Compte-rendu AG CDMM
>

Bonjour à tous, Suite à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du 16 mars dernier, veuillez trouver ci-joint son compte-rendu, ainsi que la composition du bureau et les statuts modifiés. Est joint également l'appel à cotisation pour la période de 2012 à 2016, pour ceux qui ne l'auraient pas encore réglée. Rappel, elle n'est que de 30 € mais est obligatoire pour tous les clubs de la Mame affilié à la FFM.Pensez à nous la retourner par retour de courrier. Cordialement

>
> Gilbert BRUGNON
> Président du Comité Départemental Motocycliste de la Marne
> <http://www.motoclubepernay.com>
> Tél / Fax 03 26 54 30 03